

FICHE D'INSCRIPTION ET D'AUTORISATION

ACCUEIL DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE

Je soussigné,

Responsable légal de l'enfant

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :	
Code postale :	Commune :
N° téléphone :	Mail :
N° allocataire CAF :	Employeur (nom et commune) :
Situation familiale :	Garde Alternée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Titulaire de l'autorité parentale de l'enfant :

Enfant

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
École :	Classe :
Commune de l'école :	PAI : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Autorisation liée à l'inscription de l'enfant

- Déclare que les renseignements portés sur mon espace famille, liés à la gestion des inscriptions et de l'accueil de l'enfant sont exacts.
- M'engage à fournir avant le 31 août de chaque année les informations à jour permettant de calculer ma participation financière.
- Si je dépends du régime général, j'autorise les personnes habilitées à consulter mon quotient familial sur le site de la CAF (ce service respecte les règles de confidentialité et a fait l'objet d'une autorisation de la CNIL ; la personne habilitée dispose d'un identifiant et d'un mot de passe strictement personnel et confidentiel).

Autorisation associée à l'accueil de l'enfant

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil de loisirs du SIVOM de Fleuve en Vallées et m'engage à le respecter.
- Autorise l'enfant à participer aux activités proposées à l'intérieur et à l'extérieur de la structure et à être transporté si nécessaire dans le cadre de ces activités ou en cas d'urgence.
- Autorise le responsable du séjour à faire soigner l'enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions médicales.

Autorisation du droit à l'image et sa diffusion

- Autorise le personnel, dans le cadre de son travail pédagogique, à photographier ou filmer l'enfant, pour diffusion sur les différentes publications inhérentes à la vie de l'établissement, à savoir : Blog de l'accueil de loisirs; espace familles et sites internet des communes du SIVOM de Fleuve en Vallées ou communes partenaires; plaquettes d'information de l'accueil de loisirs, des communes du SIVOM de Fleuve en Vallées ou communes partenaires; presse locale; mailing aux familles des enfants inscrits. Oui Non

Autorisation de rentrer seul

- Autorise l'enfant à rentrer seul(e) de l'accueil de loisirs après l'activité à 17h30. Oui Non
- Autorise l'enfant à rentrer seul(e) de l'école après l'activité à 17h30. Oui Non

Signature du titulaire de l'autorité parentale

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations.

Le :

Signature :